

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

LE GAZ NATUREL

Nous lisons dans "Le Canada" de Montréal, dans la page éditoriale, l'article suivant :

"Décidément, la ville de Toronto a toutes les veines. L'autre jour une banque qui se faisait construire un gratte-ciel, et qui voulait se procurer de l'eau plus potable que celle de la ville, par un puits artésien, a trouvé une source de gaz naturel, qu'il lui a fallu hermétiquement fermer de peur de voir sauter sa construction.

Plus récemment, le séminaire catholique de St Augustin, situé un peu en dehors de la ville, en cherche lui aussi d'eau pure, a percé un puits dans un dépôt de gaz naturel; mais n'ayant pas les mêmes risques à courir, le séminaire a capté le jet de gaz, l'a conduit à ses bâtiments, et l'utilise là, pour chauffer son appareil de chauffage à eau chaude et pour alimenter les fourneaux de sa cuisine.

La ville de Toronto paie déjà son gaz de houille bien meilleur marché que Montréal, savoir 70c les 1000 pieds cubes.

Voilà maintenant qu'elle se trouve au-dessus de dépôts de gaz naturel qui ne coûtera que le coût du forage et des conduites.

Ce n'est pas à Montréal que pareille aventure arriverait! La Montreal Light, Heat & Power en serait trop marrie.

Nous avons cependant entendu dire qu'il y aurait non loin de St Hyacinthe, un puits foré à environ 1800 pds de profondeur qui fournit du gaz naturel en grande quantité, et qu'une société s'organise pour l'exploiter.

Si c'est un fait réel, nous espérons

que la ville de Montréal pourra, dans quelque temps, obtenir de ce côté une concurrence à la Montreal Light, Heat & Power, et que nous aurons ainsi quelque chance d'obtenir notre gaz d'éclairage et de chauffage à un prix plus raisonnable."

L'existence du gaz naturel à quelques milles de St Hyacinthe est un fait réel. Sa présence en quantité considérable dans les couches géologiques situées à 2000 pieds de profondeur a été prouvée par des hommes de science depuis au-delà de cinquante ans.

Le puits appartenant à la Canadian Natural Gas Company est venu prouver la vérité des prédictions des hommes de science. Ce puits a un débit d'au moins 250.000 pieds cubes par jour. Cette quantité de gaz est dix fois plus considérable que celle utilisée actuellement dans la ville de Saint-Hyacinthe.

La pression du puits est de 350 livres au pouce carré. Cette pression est suffisante pour conduire le gaz très économiquement à des distances de 100 milles.

Le puits actuel n'est éloigné de St-Hyacinthe que de sept milles. Il est situé à trente milles de Montréal.

Il est aussi vrai que la compagnie qui possède les droits miniers est à faire des démarches pour creuser dès le printemps de nouveaux puits et pour conduire le gaz à St Hyacinthe.

Comme la permanence du gaz a été prouvée par les géologues et les ingénieurs qui se sont occupés de cette question le succès de la nouvelle compagnie paraît assuré.

a été tranquille, on ne travail que huit heures par jour. L'industrie du cuir a été tranquille, mais on s'attend que l'activité va reprendre bientôt. Quelques employés ont été congédiés par la E. T. Corset Company, Limited. Les fabriques de sous-vêtements et de vêtements ont été actives; des jeunes filles avec ou sans expérience y sont en demande. La fabrique de cigares de L. O. Grothé & Compagnie a été active. Une nouvelle fabrique pour la préparation du tabac et la manufacture de cigares a été ouverte dans le cours du mois. La fabrique de chaises a eu un mois très actif.

Une compagnie au capital de \$2,000,000 vient d'être formée dans le but d'amener ici le gaz naturel de Saint-Barnabé, à quelques milles de Saint-Hyacinthe. La compagnie J. A. & M. Côté, fabricants de chaussures, a été autorisée à porter son capital à \$99,000.

L'Union provinciale des barbiers a tenu une assemblée générale le 15 décembre pour protester contre l'obligation imposée à tous les barbiers, par l'Association des barbiers de subir un examen médical et de payer deux dollars par année à l'Association. L'Union a demandé au gouvernement d'abroger la Loi créant l'Association.

La situation commerciale générale a été tranquille pour la saison. Les marchands de nouveautés en gros rapportent que les commandes sont faibles, mais la livraison des marchandises du printemps est déjà commencée et se poursuit activement. Le commerce de détail a été assez bon pour la saison des fêtes. La demande locale a tenu fermes les prix du beurre, mais le commerce avec les points extérieurs du pays est plutôt tranquille. Le prix des choses nécessaires à la vie a augmenté sensiblement durant le mois; le bifteck de filet a monté de 2c par livre, le porc frais de 1c par livre, les œufs de 10c par douzaine, le lait de 1c par pinte, le beurre de 2c par livre, et le charbon anthracite de 25c par tonne.

Les banques rapportent que le mois a été assez bon et les encaissements relativement faciles. Il n'y a pas eu de changement dans les heures de travail et les taux des salaires. Les relations entre patrons et employés ont été cordiales.

La situation générale de l'agriculture a été assez bonne. Les produits de la ferme et de la laiterie se sont bien vendus à de bons prix. Les cultivateurs se sont plaints du manque de neige, qui a nui considérablement au travail dans les bois et au transport des produits au marché. Le travail sur la ferme est tranquille et l'offre de main-d'œuvre dépasse la demande.

Le Refuge de vaccination américain Croix-Rouge



La guerre mexicaine et ses ravages, est rendue de plus en plus cruelle par cet autre engin de la mort la maladie—Les mexicains ont déjà soufferts sous tous les rapports et toutes les conditions quand tout à coup la picote fait son apparition dans leur pays :

La photographie ci-dessus nous montre Presidio, Texas, près Ojinaga, la ville mexicaine récemment capturée par les rebelles, un refuge américain de la Croix-Rouge que l'on a institué après que l'on eut fait la découverte de la picote dans le camp de l'armée fédérale.

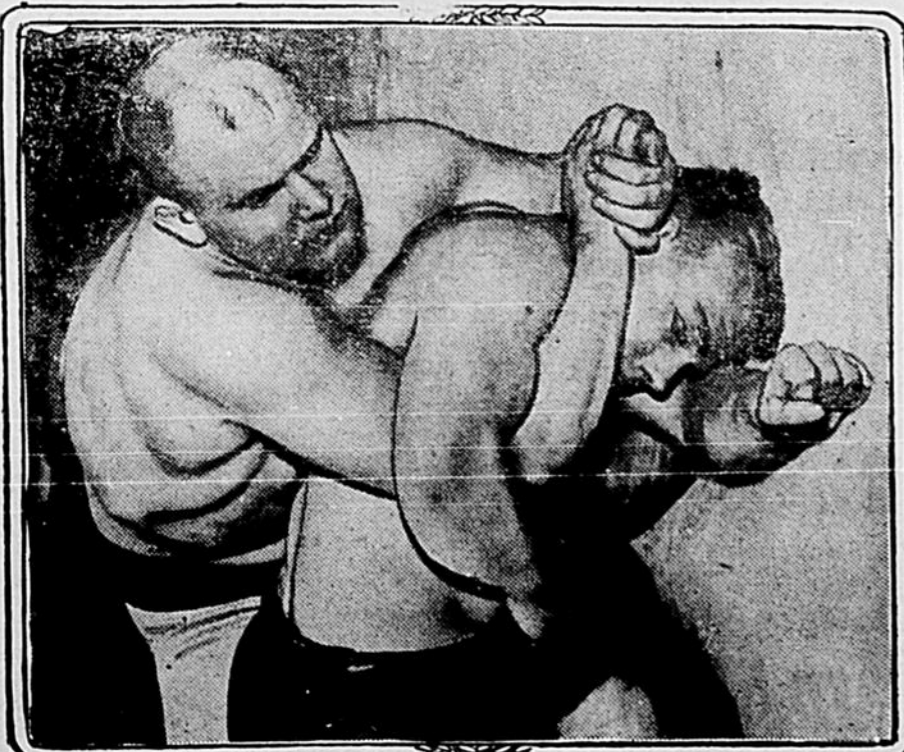
LE MARCHÉ ET LE TRAVAIL A ST-HYACINTHE

Nous extrayons ce qui suit de la livraison de janvier, de La Gazette du Travail, que nous venons de recevoir.

La condition générale du marché du travail ne s'est pas améliorée durant le mois et n'a pas été aussi bonne que dans le mois correspondant de l'année dernière. Il y a eu beaucoup de chômage dans quelques-unes des industries. La construction a été très tranquille; trois nouveaux édifices seulement ont été commencés dans le cours du mois,

et il y a eu très peu de travaux de réparation, et l'offre de main-d'œuvre dans cette industrie a de beaucoup dépassé la demande. L'industrie des portes et châssis a été assez active et a marché à plein temps avec son personnel au complet. L'industrie du fer a été assez active pour donner de l'ouvrage à ses employés. La Penman Manufacturing Company, Limited, a eu un mois tranquille, le personnel ayant été sans ouvrage un jour ou plus chaque semaine. Les fabriques d'instruments de musique ont eu un mois très actif et la Compagnie d'Orgues Canadiennes, Limitée, demande encore de bons menuisiers. L'industrie de la pâtisserie a été bonne et il a fallu travailler de nuit pour remplir les commandes. L'industrie de la chaussure

Le champion lutteur d'Europe et F. Gotch



Dix-huit des meilleurs lutteurs professionnels du monde entier, se sont rencontrés à Madison Square, New York, dans le but de trouver un adversaire capable d'enlever à Gotch, son titre de champion du monde. Cette coalition est la plus redoutable que le fameux lutteur n'a pas encore rencontrée. Depuis que Gotch a obtenu son titre, personne n'a encore été capable de le rendre au bout de ses capacités, et le fait qu'il a facilement défait le puissant Hackenschmidt le prouve hautement, mais depuis ce temps, d'autres hommes se sont développés et Gotch devra faire attention à son titre.

La photographie ci-dessus montre Alexandria Aberg, le lutteur champion d'Europe, employant sa force favorite durant

une rencontre.—Elle le montre terrassant son adversaire au moyen d'un Half-Nelson.—Les prétentions d'Aberg au titre de champion du monde sont considérées comme sérieuses.

VOILA DES RAISONS SUFFISANTES MAIS M. ROGERS ENTEND TOUJOURS LE CRI DES MONOPOLES CONTRE LA DETAXE DU BLÉ

L'hon Robert Rogers, ministre des Travaux publics et principal représentant de l'Ouest au Cabinet, parlant au nom du Gouvernement au sujet de la résolution sur la détaxe du blé, présentée à la Chambre mercredi par le Dr Neely, député de Humboldt, a déclaré qu'il taudrait pour obtenir cette détaxe "de meilleurs raisons et des raisons plus solides que celles qui avaient été avancées" car le Gouvernement doit procéder avec prudence dans tous les changements de tarifs affectant les importantes industries dont il venait de parler "ces industries importantes sont celles de l'agriculture et de la minoterie."

En demandant ainsi, de cette façon mielleuse, de nouvelles raisons avant d'accéder aux demandes des libéraux et d'ouvrir aux producteurs de blé le marché américain, le Gouvernement fait preuve d'une stupidité inconcevable, à moins que cette façon d'agir ne soit un subterfuge invoqué pour excuser l'inaction où il se complait. La demande de la détaxe du blé s'appuie sur des arguments irréfutables et sur des faits et des chiffres que personne n'a jamais mis en doute. Aucun apologiste du Gouvernement n'a jamais sérieusement cherché à expliquer pourquoi cette requête ne saurait être accordée. Loin d'être insuffisante ces raisons que l'on fait valoir pour demander l'enlèvement des droits de sorties sur le blé et sur la farine sont absolument convaincantes. On peut résumer sommairement sous la forme suivante les arguments présentés au Parlement:

2.—Les législatures des provinces les plus effectuées, y compris les Conservateurs conduits par Sir Redmond Roblin, se sont déclarés en faveur de la suppression des droits.

3.—Après que la demande du marché local et du marché de la Grande Bretagne est satisfaite, il reste un énorme surplus de blé pour lequel le producteur de l'Ouest doit trouver un autre débouché. Ce débouché lui est offert à ses portes mêmes.

4.—Pour donner ce débouché aux cultivateurs il n'est nul besoin de traité compromettant ni de pacte.

5.—Conservateur les droits actuels c'est imposer un droit d'exortation sur le blé canadien et le revenu de cet impôt ne peut être perçu par le Trésor Fédéral.

6.—L'enlèvement de ces droits peut se faire sans qu'il soit nécessaire de faire la moindre retouche au reste de tarif.

7.—L'ouverture des marchés américains contribuera à faire baisser le tarif du fret, car les chemins de fer canadiens auront à soutenir la concurrence des lignes américaines dont les tarifs sont actuellement plus bas que les leurs.

8.—L'enlèvement des droits sur les produits du blé ne gênera en rien l'industrie de la minoterie au Canada, cette industrie ayant déjà prouvé qu'elle peut fort bien soutenir la concurrence de la farine américaine sur les marchés de l'univers. L'ouverture du marché américain devrait plutôt agir comme stimulant.

9.—L'impulsion donnée à l'industrie canadienne de la minoterie encouragerait la culture mixte.

10.—Le cultivateur obtiendrait un prix plus élevé pour son blé tandis que le consommateur paierait sa farine meilleur marché—Il a été prouvé que la farine se vend meilleur marché à Chicago qu'à Winnipeg tandis que le prix du blé y est plus élevé.

11.—Les profits du cultivateur seraient accrus. A l'heure actuelle ses profits sont très faibles parce que les cultivateurs sont obligés de jeter la majeure partie de leur récolte sur le marché avant la fin de la période de navigation. Il en résulte une baisse

des prix, juste au moment de la vente de grain. Avant la fin de la période de navigation cet enlèvement des droits leur fournirait un nouveau débouché.

12.—Les manufacturiers de l'Ouest ont un avantage direct à voir les profits du cultivateur s'accroître, car c'est sur la prospérité du cultivateur qu'ils comptent pour vendre leurs articles.

Voilà quelques-unes des raisons données jusqu'ici et qui toutes sont irréfutables au point de vue économique. Quelles nouvelles raisons le Gouvernement peut-il donc désirer? Il est assez difficile de les imaginer. Peut-être que M. Rogers voulait parler des raisons qui touchent le Gouvernement de beaucoup plus près.

Nous voulons parler des contributions versées au fonds de campagne électorale pour les grands industriels qui craignent de perdre la moindre partie du monopole qu'ils exercent.

Le "Princess Mary"

Une opération curieuse a lieu actuellement sur les chantiers maritimes de Yarrows Limited, à Esquimalt, Colombie Anglaise; le navire cabotier "Le Princess Mary" du C. P. R. étant devenu trop petit pour le service auquel il était destiné, les autorités de la compagnie résolurent de satisfaire aux exigences du trafic sans construire un nouveau bateau; on décida donc de couper le "Princess Mary" par la moitié et d'y joindre au milieu une allonge de quarante pieds.

Le contrat pour ce travail délicat, presque unique en son genre, a été confié à la compagnie Yarrows Limited. Le "Princess Mary" a été mis en cale sèche il y a une dizaine de jours et au cours de la semaine dernière les ouvriers ont effectué les travaux. Ils sont actuellement à peu près longement de quarante pieds la dernière partie du travail, cinq semaines environ; après ce temps, le petit cabotier, qui est grand, sera de nouveau lancé à la mer, prêt à reprendre son service interrompu.

UN HOMME QUI A BIEN CHANGE!

Le 21 août 1907, en donnant au public son programme de Halifax, M. Borden disait;

"Notre arrivée au pouvoir ne sera-t-elle pas plus significative, qu'un simple triomphe de parti? Allons nous voir se répéter l'expérience des dix dernières années avec tous ses détails dégradants promesses vidées, politique d'opportunisme, élections volées, honteuses nominations publiques, et pillage des ressources publiques. Ceux qui me connaissent savent combien peu je désirerais entrer dans une carrière publique, et si je croyais à la possibilité de cet avenir je me détournerais avec un profond dégoût de la tâche qui m'attend."

Est-ce bien là ce même M. Borden qui, une fois premier ministre n'a tenu aucun des engagements qu'il avait pris dans ce programme de Halifax. Il n'a rien trouvé à redire à cette politique d'opportunisme qui a abouti à l'entente secrète des torys impérialistes et des nationalistes de Québec. Il a approuvé le vol des élections à MacDonal, Châteauguay et Hochelaga. Il a approuvé le partage des dépoilles, c'est-à-dire le renvoi des libéraux en masse du service civil pour faire place aux partisans conservateurs; il a approuvé ces honteuses nominations publiques, comme par exemple, celles de M. A. B. Morine, à la présidence de la Commission d'enquête publique, un si triste choix que lorsque le passé de M. Morine a été connu, il a été forcé de démissionner. Quant au pillage des ressources publiques, l'hon. M. Borden a soutenu le trafic des terrains de Prince Albert qui a fait perdre au domaine public plus de \$350,000. Et le trafic de l'emplacement de l'École Militaire de Dorval qui a fait perdre plus de \$100,000 au public la vente des terrains Gimly qui a permis de donner à un ami du parti, pour la somme de \$750, un terrain qui en valait \$15,000 et une masse d'autres transactions du même genre. Et M. Borden ne nous a encore donné aucun signe de ce "profond dégoût" de la tâche qu'il attend, en dépit des alliances qu'il entourent, l'hon. Robert Rogers, l'hon. Dr Reid et l'hon. L. P. Pelletier.

Il devrait aussi expliquer pourquoi le gouvernement après avoir refusé d'ouvrir une enquête sur la cherté de la vie s'est décidé subitement à nommer une Commission ministérielle, mais en limitant ses pouvoirs de telle sorte que le rapport qu'elle présentera ne pourra fournir que de nouvelles armes au Gouvernement. Si enfin, à ces explications, M. Borden daignait ajouter la liste des fonctionnaires du service civil qui ont été congédiés depuis le mois d'octobre 1911 ainsi que le nombre de maître de poste décapités, le discours n'en serait que plus intéressant. Il pourrait y ajouter également l'évaluation de ce qu'ont coûté ces innombrables commissions dont les rapports d'après une déclaration récente de l'hon. M. Foster, "sont généralement empilés et laissés à moisir sur les rayons."

Voilà des sujets sur lesquels M. Borden pourrait nous donner bien des renseignements utiles. L'année dernière le discours du trône ne contenait qu'une allusion très vague aux travaux de la session et il y a tout à parler que l'on s'en tiendrait au même système cette année.

Le gouvernement attendra, comme d'habitude, que les libéraux aient parlé avant d'élaborer son programme. Dans l'intervalle, les journaux conservateurs, inspirés en haut lieu, nous annoncent que le gouvernement n'a pas encore décidé jusqu'ici s'ils continueront à s'accrocher à l'urgence et s'il présentera une législation navale durant la session. On nous dit que le bill de la répartition sera enfin présenté et que son nombre de mesures législatives d'importance secondaires sont pratiquement complétées. On nous annonce également que les estimés qui ont été préparés par le gouvernement, et particulièrement les estimés de dépenses du gouvernement, seront prêts à temps que le gouvernement sera en mesure de voter les fonds.

On découvre, à Mexico, une nou-
vélle découverte politique, et le chef
de la mission favorable à Félix Diaz
est arrêté.

ALLEZ-Y ET DEPENSER SANS COMPTER

Un bon nombre d'orateurs du Gouvernement et des journaux conservateurs nous ont fait comprendre en ces dernières semaines pourquoi le Gouvernement considère quelle tarif est une institution sacro-sainte et inviolable à laquelle personne ne doit toucher: ils nous vontrent aussi pour qu'elle raison l'administration se montre aussi prodigue de l'argent du peuple. Mais personne ne l'a expliqué aussi franchement et aussi crûment que M. Donald Nicholson, le député conservateur de Québec qui a pris part au débat sur le discours du trône il y a quelques jours à la Chambre.

"A quoi bon se déclarer en faveur de la protection si nous ne soutenons pas la protection" a-t-il déclaré au milieu des acclamations du Gouvernement. Offrons des subventions aux constructeurs de navires et des primes à l'industrie de l'affinage du cuivre et autres industries alliées.

Nous ne demandons pas que la dette soit réduite. Allez-y carrément, dépensez sans compter.

Voilà en deux mots l'attitude du Gouvernement et de ses partisans.

Elu grâce au généreux appui des grands industriels, sur le programme de la protection à outrance, le Gouvernement s'attacha fermement à cette idée qu'il ne faut pas réduire le fardeau du tarif qui pèse sur le peuple. S'il doit y avoir des changements importants de tarif, dit-il, c'est plutôt dans le sens de la hausse que dans celui de la baisse. Voilà l'idée qui était dans l'esprit de M. Nicholson. C'est justement parce qu'il exprime l'idée cette idée que son discours a été tant applaudi de ses collègues les conservateurs; les monopoles, les coalitions qui sont avantagés par la protection aux dépens de l'ouvrier du cultivateur du pêcheur et des autres citoyens ordinaires du Canada, déclarent positivement qu'il ne doit pas y avoir de réduction du tarif et le Gouvernement s'incline docilement devant leur volonté. Pour nous servir des termes de l'hon. M. Pelletier, la protection est pour eux un principe sacré. Non, ce n'est pas de parti que le peuple canadien peut espérer d'obtenir le soulagement qu'il demande et qu'il ne peut trouver que dans l'abaissement du tarif.

Ce sont ces dépenses extravagantes et insensées, c'est ce pillage des fonds publics qui font le plus beau titre de gloire du Ministère actuel. En vérité M. Borden et ses collègues dépensent royalement. Ils jettent sans compter des centaines de milliers de dollars sur des travaux d'utilité fort douteuse—mais avantageux au point de vue du parti. N'oublions pas que les dépenses nationales ont doublé depuis que la nouvelle administration est arrivée au pouvoir.

Une période de crise financière sévit actuellement au Canada les revenus du pays baissent rapidement et constamment. Le crédit du Canada a déjà souffert. L'hon. M. White s'en est aperçu le premier, lorsqu'il a cherché à contracter un autre emprunt important sur le marché de Londres. La situation est grave, très grave.

Il semble que dans les circonstances le Gouvernement devrait exercer la prudence; partout au contraire nous voyons le gaspillage et l'extravagance. On s'inquiète fort peu du résultat que peuvent avoir ces tactiques échevées sur l'avenir du Canada. Les ministres sèment le vent; le peuple récoltera la tempête sous forme d'un tarif encore plus écorçant de nouveaux intérêts à payer et des conditions désastreuses qui seront sûrement la baisse de notre crédit national et le gaspillage de nos richesses nationales.

Mais le Gouvernement suit toujours l'avis de M. Nicholson, Allez-y et dépensez sans compter. Nous ne voulons pas que la dette soit réduite".

Le vice-amiral Koichi Fujii, ci-devant attaché naval du Japon à Berlin, est accusé d'avoir reçu des pots de vin au sujet de contrats pour la marine. Une Commission navale procède à une enquête en cette matière.

DE L'INFLUENCE QUI COMPTE

M. J. Vincent, assistant sous ministre du Revenu de l'Intérieur a été ajouté au personnel de la Commission sur la cherté de la vie. M. Vincent est très qualifié au point de vue politique pour remplir cette position. C'est un avocat d'Ottawa. Il a été candidat nationaliste-conservateur du Comté de Russell en 1911. Il parle couramment le français. A l'époque de sa nomination au service civil, il était le partenaire en loi du gendre de M. Bruno Nantel. Il n'a pas étudié les problèmes de l'économie social au point de se faire des préjugés et pour lui tout ce que fait le Gouvernement est bien fait. Il compte devenir sous-ministre du département de M. Nantel dès que le sous-ministre actuel aura sa retraite.

UNE TÊTE PAR HEURE

Après un délai de deux ans le Ministre des Postes a déposé au Parlement un rapport que la Chambre avait demandé en janvier 1912, indiquant le nombre des employés congédiés dans son Ministère pendant les premiers trois mois du régime de la guillotine. Si le rapport n'a pas été produit plus tôt c'est peut-être parce que le Ministère éprouvait malgré tout, un sentiment de honte d'avoir abusé si cruellement de son autorité et d'avoir appliqué d'une façon si exagérée le système des dépoilles. Nous voyons par ce rapport que six cent cinquante têtes de Maîtres de poste libéraux sont tombées dans le panier en ces trois mois et que quatre cent cinquante autres employés sont sortis du Ministère ou en ont été mis à la porte. Ceci fait un total de 1100 têtes en 114 jours, une par heure de travail, dimanches et fêtes compris. Des centaines d'hommes qui n'avaient d'autre tort que d'être libéraux ont été brutalement privés de leurs moyens de subsistance, eux et leur famille. Leurs places ont été remplies par des hommes qui n'avaient d'autre recommandation que d'être les serviteurs politiques du parti au pouvoir. Est-ce là ce que voulait dire M. Borden quand il parlait de la réforme du Service Civil alors qu'il était à l'Opposition et de l'urgence qu'il y avait d'abolir les maux du patronage?

LA VOIX DE SON MAÎTRE

La docilité que montrent le Gouvernement et les grands industriels à faire tout ce que veulent les monopoles et les coalitions est vraiment exemplaire. Les preuves abondent, il en pleut tous les jours. Une des dernières est la façon dont le Gouvernement a agi au sujet des réglemens qui interdisent l'exportation de saumons des eaux de la Colombie Britannique. Ces faits exposés à la Chambre il y a quelques jours par M. G. H. Sinclair, le député libéral de Guysborough N.E., établissant clairement qu'il a suffi d'un mot des maisons de conserves coalisées de la Colombie Britannique et de l'Association des manufacturiers canadiens pour que le Gouvernement refuse de venir en aide aux pêcheurs contre le monopole des maisons de conserve, bien que le Ministre des Pêcheries l'hon. J. D. Hazen, eût promis d'intervenir et qu'il eût même déclaré à la Chambre que l'aide désirée avait été accordée.

Au temps de l'ancien gouvernement conservateur un réglemant avait été passé interdisant l'exportation de saumons des eaux de la Colombie Britannique. C'est-à-dire que les pêcheurs sont obligés de vendre tout le produit de leur pêche en Colombie Britannique ou de ne pas le vendre du tout. A maintes reprises les pêcheurs et ceux qui parlaient en leur nom avaient protesté contre ce réglemant. Ces protestations furent répétées durant la session de 1912 par les députés conservateurs de la Colombie Britannique. Ils déclarèrent en termes vigoureux

qu'il était contraire aux intérêts du pêcheur et qu'il avantageait indûment des maisons de conserves, toutes organisées en une forte association ou coalition.

Le Ministre de la Marine et des Pêcheries, l'hon. M. Hazen prit part à la discussion. Il dénonça le réglemant en termes indignes. Il exprima sa surprise en voyant qu'un tel réglemant pût être en vigueur, puis au milieu des acclamations de ses partisans il déclara: "J'ai fait rescinder ce réglemant samedi dernier."

Qu'arriva-t-il? Un jour ou deux après que M. Hazen eut déclaré que le réglemant avait été annulé, il reçut un télégramme de M. W. D. Burdis, secrétaire de l'Association des empaqueteurs de saumons de la Colombie Britannique. L'Association, dans ce télégramme, protestait vivement contre l'enlèvement de la restriction. Quelques jours plus tard ces maisons de conserve télégraphiaient de nouveau, mais à M. Borden, cette fois, et demandaient au Gouvernement de ne rien faire avant qu'une délégation d'empaqueteurs ait vu les Ministres. De peur que cette protestation soit insuffisante, les empaqueteurs appelèrent à leur aide l'Association des manufacturiers et le Comité consultatif de cette organisation télégraphia à M. Hazen lui demandant que le réglemant soit maintenu jusqu'à ce qu'une enquête approfondie ait été faite par des experts. Il n'en fallait pas plus pour décider le Gouvernement. Le réglemant fut maintenu et il est encore en vigueur aujourd'hui. Les partisans du Gouvernement s'étaient élevés contre l'injustice de ce réglemant qui mettait le pêcheur de la Colombie Britannique à la merci d'une association. Le Pêcheur était forcé de vendre le produit de sa pêche au prix que cette coalition consentait à lui accorder, sinon, il n'avait qu'à rejeter ses poissons à l'eau ou à les laisser pourrir sur le rivage. Le Ministre de la Marine ou des Pêcheries avait lui-même dénoncé le réglemant et déclaré qu'il était aboli; mais la voix des monopoles se fit entendre, le Gouvernement prêta l'oreille, le monopole déclara que le réglemant devait être maintenu tel que, l'Association des manufacturiers déclara que le réglemant devait être maintenu. Ils n'eurent qu'un mot à dire et le Gouvernement obéit promptement. La volonté des maisons de conserves coalisées faisait loi pour les Ministres.

Et c'est ainsi que les choses se sont passées depuis que M. Borden est arrivé au pouvoir; et c'est ainsi que les choses se passeront jusqu'à ce que le Gouvernement soit remplacé par celui qui mettra les intérêts du peuple en premier lieu.



FINE PATISSERIE

Avec tout le talent, tous les soins, toute l'attention possibles, avec le meilleur poêle de cuisine, vous ne réussirez à faire de la bonne pâtisserie, fondante, appétissante, qu'en employant une farine de choix. Meilleure la farine, plus savoureuse la pâtisserie. La

Farine St. Lawrence

réunit toutes les conditions requises d'une farine supérieure: qualité, pureté, uniformité.

Essayez-la, jugez-la à son mérite, et, à votre tour, vous la recommanderez dans votre entourage.

THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED
1110, RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL. PHONE BELL MAIN 6741.
La Farine St. Lawrence, blanche et pure comme le Lys.

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mouselines, Orançais des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toutes orte

Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis de tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE



Une copie de cette brochure vous sera envoyée gratuitement sur demande.



Qu'il soit employé pour le silo du cultivateur, pour une route de district, ou un pont de Chemin de Fer, on peut compter sur le

CANADA Portland CEMENT

pour produire un béton qui durera pendant des générations entières. Il n'y en a qu'une sorte—c'est ce que la science et l'habileté peuvent faire de mieux.

Votre garantie de satisfaction est représentée par l'étiquette qu'il y a sur chaque sac.

Canada Cement Company Limited, Montreal

Il y a dans votre voisinage un marchand de Ciment Canada—Si vous ne le connaissez pas, demandez-nous son nom.

DANGER A CONJURER

La négligence tue plus de monde que toutes les épidémies réunies. On néglige de soigner un commencement de rhume, donnant ainsi aux germes de la consommation toutes les facilités d'envahir l'organisme affaibli et de se multiplier avec une rapidité foudroyante. Que de soucis, que de dépenses, que de souffrances on s'éviterait si, au premier symptôme de rhume, on prenait quelques doses de Baume Rhumal, un remède qui ne compte que des succès à son actif et qui a sauvé des milliers d'existences menacées depuis bientôt trente ans qu'il a été mis sur le marché : c'est le spécifique du rhume—vous le trouverez chez votre pharmacien. 25c la bouteille.

LA PETITE ANAMITE

Thi-Sen avait pris l'habitude de descendre deux ou trois fois chaque semaine au village. Elle partait sérieuse comme si quelques graves problèmes tourmentaient son esprit, avec son grand chapeau sur la tête. Quelque sérieux que fut le visage, il était impossible que des profondes pensées tinsent place sous une telle coiffure.

Ce chapeau était absolument semblable à tous les chapeaux annamites par sa forme et par sa couleur. Renversé et posé à plat, il avait la forme d'un moule à flan, alors que la petite calotte intérieure, celle que fixent de longues aiguilles de bambou glissées entre les feuilles et qui se pose sur le chignon, ressemblait à un moule à pudding. Deux feuilles sèches avaient suffi à le faire, un artiste très habile avait garni l'intérieur, du centre au bord, de minuscule cerceaux que les aiguilles brunes traversaient. Sa couleur jaune clair s'agrémentait tout autour de la tête du scintillement de petits miroirs. Un seul doigt appuyé au long cordonnet de soie noire tombant d'un bord à l'autre et terminé de chaque côté par un gland énorme, permettait de maintenir l'équilibre.

Nulle particularité ne le distinguait des autres coiffures et malgré cela ce chapeau paraissait extraordinaire. De dimensions courantes, élégamment courantes, il devenait, porté par Sen, fantastique et prêtait à rire. Il cachait une tête si petite qu'elle devait être là pour servir de transition. L'en semble formait un très étrange champignon au plateau jaunâtre, au ceps noir.

La robe n'avait pas encore acquis d'importance dans la toilette de Sen et l'œil ne s'arrêtait pas à sa couleur sombre. Les chaussures, après le cha-

peau, attiraient le regard. Elles étaient bizarres, démesurées elles aussi, et d'un forme bien difficile à expliquer, leur confection pourtant était très simple, un morceau de cuir et des déchets suffisaient pour chacune d'elles. Il fallait que, plus long que le pied, aminci vers le talon renforcé d'une piécette, il se relevât à l'extrémité, tout droit comme un avant de traineau. Un ruban de cuir, divisé en deux parties inégales, allait d'un bord à l'autre en diagonale, à la hauteur des doigts. Le pouce et l'index, séparés par ce ruban et se crispant pour le saisir, tenaient tout l'appareil dont le talon traînait, rendant la démarche glissante tout en exigeant une pression continuelle des doigts pour qu'il ne se séparât pas trop du pied.

Ces sandales valaient surtout par la proportion du retroussis exagéré. Il cachait les pieds et montait sur le devant de la robe qu'il poussait et attirait à la cadence du pays. Le cordonnier s'était montré artiste dans l'ornementation appliquée sur l'avant. Le cuir blanc découpé en chinoiserie figurait une tête grande ouverte comme celles de nos jeux de boule—cette tête pouvait être certainement celle d'un dragon.

Thi-Sen se complétait encore par la boîte de cuivre qui la suivait partout. Un enfant—un page, dirais-je, si le nom seul n'évoquait un garçonnet vêtu de soie et de brocart—la portait avec les soins d'un enfant de chœur pour un vase sacré. Sa livrée, un peu sauvage se composait de lambeaux d'étoffes qu'aucun lavage ne pouvait plus rendre blancs, d'un turban noir autour duquel une chevelure, tenant ni de la crinière embrouillée, formait panache désordonné.

Un second "gno" suivait, chargé du parapluie. Celui-ci était le même, avec plus d'usure et plus de trous, que Méo avait envoyé à Sen le jour de son arrivée. Ces six mois de service avaient aggravé ses blessures ; il n'en restait pas moins un objet de grand luxe et d'ornement,—le chapeau suffisait pour la pluie et pour le soleil.

Sitôt les portes du camp franchies, le garçonnet ouvrait son ustensile, et, tantôt, précédant, tantôt suivant Sen, il le brandissait à bout de bras, ne le laissant un peu que sur les instances du vent.

Lorsque Sen s'en allait ainsi, on ne distinguait d'elle sur la route, entre le disque du parapluie et la tache blancheâtre de l'autre page, qu'un large rond jaune et deux gros pieds rouges. Elle ne ressemblait plus à un champignon fantastique, mais à une tortue à l'écaille

claire, aux pattes lourdes. Au village, Sen faisait quelques visites ; il fallait des circonstances particulières pour qu'elle allât rendre hommage à Bouddha. Chez les notables elle retrouvait, plus riche, le décor dans lequel s'était écoulé son enfance.

L'accueil réservé, exempt d'empressement, était cependant fort poli. La situation de la fillette était mal définie, et, n'eût été la crainte que Bonneaud inspirait, on l'eût traitée comme la femme d'un tirailleur, plus mal peut-être, car celles-ci appartenaient à des jaunes.

Ces visites étaient lonfies. Sen s'attardait volontiers, faisait les honneurs de sa boîte de cuivre, buvait le thé vert servi dans les minuscules tasses. Elle bavardait, caquetait, contait mille riens, s'intéressait à mille autres,—surtout, elle se faisait admirer comme si vraiment elle avait eu déjà beaucoup d'importance...

LA SANTE DE BEBE

Pour maintenir le bébé en santé et fort il faut que son petit estomac soit en bon état et que ses intestins fonctionnent régulièrement—voilà le secret de la santé chez les jeunes enfants. La mère qui garde à la maison une bonne quantité de Tablettes Baby's Own peut être raisonnablement certaine que ses enfants échapperont aux résultats des maladies de l'enfance, car ces tablettes soulagent instantanément et guérissent les maladies telles que la constipation, l'indigestion, les rhumatismes, les coliques et les vers en réglant l'estomac et les intestins. Voici ce que Mme Jas. Deroche, de Cache Bay, Ont., écrit à leur sujet: "J'ai fait usage des Tablettes Baby's Own pendant trois ans et j'ai toujours trouvé que c'était le meilleur remède pour les jeunes enfants". Elles sont vendues par les marchands de remèdes ou expédiées par la poste à 25c la boîte par The Dr Williams' Medicine Co., Baockville, Ont.

Les crédits du C. P. R. dans l'ouest

Lorsque il y a quelques jours, Sir Thomas Paish disait que probablement le Pacifique Canadien continuerait à dépenser d'énormes sommes d'argent pour la colonisation de ses terres de l'ouest, il n'avait jamais si bien deviné. En effet, les crédits que l'on vient de voter au département des Ressources

Naturelles indiquent que la politique de colonisation du C. P. R. sera poussée avec vigueur au cours de l'année 1914. Ces crédits seront dépensés pour l'organisation de 130 fermes, pour l'amélioration de 490 fermes du système des fermes concédées sur prêt, pour procurer du bétail aux colons établis sur les terres du C. P. R. et pour le fonctionnement des fermes modèles et d'élevage de la compagnie. On commencera à irriguer sur le vaste système d'irrigation de Calgary et de Lethbridge. Des sommes seront aussi attribuées à l'exploitation des houillères de Homer, Bankhead et Lethbridge, et pour le fonctionnement des moulins qui fournissent à la compagnie les dormants et les pièces de bois dont elle a besoin.

Les crédits ajoutés au capital s'élèvent à \$3,831,000, mais ceci ne comprend pas des sommes importantes destinées à l'opération des agences des terres ou à couvrir les dépenses qu'entraîne l'exploitation des houillères et des forêts.

A Louer

L'Union St Joseph de St Hyacinthe a fait l'acquisition de vingt cinq voitures de sûreté qu'elle louera à des prix modérés aux personnes qui pourraient avoir des papiers précieux, des bijoux de valeur, et des argents à mettre à l'abri des voleurs et de l'incendie. Ceux qui désireront louer quelque-une de ces voitures pourront s'adresser à Mr. J. A. Casavant, le secrétaire trésorier de la société, durant les heures de bureau, à la Bâtisse de l'Union St Joseph de St Hyacinthe.

L'Union St Joseph de St Hyacinthe offre aussi en vente, un coffre-fort (Safe) de bonne grandeur, à bas prix s'adresser au même.

Téléphone 423 Rue Girouard
Dr A. BEDARD
CHIRURGIEN DENTISTE
Gouverneur du Collège des Chirurgiens Dentistes de la Province de Québec.

Spécialité :
OUVRAGE EN OR
Ponts et Couronnes.
SAINT HYACINTHE

Bière Dawes'
CHERCHER CETTE ETIQUETTE



The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

Horaire des trains, corrigé au 28 Sept. 1913.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St. Hyacinthe aux heures suivantes :

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 8.40h A. M. et 5.05 p. m.

Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 h. a. m. et 5.40 p. m., arrêtant à toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle Angle terre.

N. J. FERGUSON,
Gen. Passenger Agent.
L. J. BOURBEAU, Agt, St. Hyacinthe
Téléphone 28.

Depuis au-delà de Cinquante Ans.

Le sirop calmant de Mme Winslow a été employé par des milliers de mères pendant la dentition des enfants. Si vous êtes dérangé pendant la nuit, troublé dans votre sommeil par l'enfant qui perce une dent avec douleur, envoyez de suite chercher une bouteille de sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants. Il soulagera instantanément le pauvre petit malade.

Fiez vous-y, mères, il n'y a pas à s'y tromper. Il guérit la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins. Il guérit les coliques, il attendrit les gencives, fait disparaître l'inflammation et donne du ton et de l'énergie au système en général. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants est plaisant au goût et c'est la prescription d'une des plus vieilles et des meilleures nourrices des Etats Unis. En vente chez tous les pharmaciens par tout l'univers. Demandez avec confiance le sirop calmant de Mme Winslow

Amateurs de Volailles

Je viens de recevoir 50 sacs de "Scratching Feed," mélange de grains pour faire travailler les poules contenant toutes sortes de grains, cassés etc et afin d'introduire ma fameuse poudre Poultry Specific, faisant pondre les poules malgré elles je donnerai GRATIS une boîte échantillon, PRIX REGULIER 25 CTS avec chaque sac de 100 lb, de ce grain, pour le prix ridicule de \$1.00 par sac. C'est indispensable pour quiconque garde des volailles. Et c'est moins CHER que vaut le mélange à gratter seul. Nous le livrerons en ville jeudi de chaque semaine. Si votre ordre est donné avant cette date Phone 364-78. N'oubliez pas le prix \$1.00 par sac avec boîte de poudre valant 25 cts AU DETAIL, \$1.00 en valeur intrinsèque.

FERME AVICOLE YAMASKA
Arthur S. Comeau Prop. Ville



GRAND CHOIX DE
Tapis, Prêlarts, Portières
et Rideaux

Chez
EUG. L. DESAUTELS
222-226 Cascades, St-Hyacinthe



Horaires des Trains.

ALLANT A L'EST.

8.33 a.m.—Tous les jours pour St. L. boire, Acton Vale, Richmond (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

9.05 a.m.—Tous les jours pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 p.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke et Island Pond.

9.30 p.m.—Tous les jours pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond Lewiston et Portland.

3.15 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Samedi seulement.

1.20 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours.

ALLANT A L'OUEST.

5.21 a.m.—Tous les jours pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

7.30 a.m.—Tous jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

11.43 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

2.30 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche.

5.00 p.m.—Tous les jours pour St. Lambert et Montréal seulement.

5.47 p.m.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St Lambert et Montréal.

8.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Dimanche seulement.

Pour toute information s'adresser à
F. C. BOUVETTE, Agent.

LE PACIFIQUE CANADIEN

1er JUIN 1913

HORAIRE

Sujet à changement sans avis préalable heures des départs et des arrivées non garanties

DÉPARTS DE ST. HYACINTHE
Gare du C. P. R.

8.25 a.m. (Dimanche excepté)—Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Windsor Mills, Foster, Magog, Sherbrooke, Cowansville, Richford, Newport, Portland, Concord, Manchester, Lowell, Boston et la Nouvelle Angleterre.

11.40 a.m. (Dimanche excepté)—Pour St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

3.05 p.m. (Dimanche excepté)—Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Toronto, Détroit, Chicago, Duluth, St. Paul, Minneapolis, Winnipeg, Vancouver, Foster, Magog, Sherbrooke, St. Jean, N. B., Halifax, N. S., Newport, Waterloo, Knowlton, Concord, Manchester, Lowell, Boston, Springfield, Portland et la Nouvelle Angleterre.

7.25 p.m. (Dimanche excepté)—Pour St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

ARRIVÉES A ST. HYACINTHE
Gare du C. P. R.

8.25 a.m. (Dimanche excepté)—De St. Guillaume, St. Hugues, St. Simon et les Stations intermédiaires.

11.40 a.m. (Dimanche excepté)—De Stanbridge, Bedford, Farnham, Sherbrooke, Magog, Knowlton, Drummondville, Windsor Mills, Waterloo, St. Jean, N. B., Halifax, N.S., Cowansville, Newport, Portland, Springfield, Boston, Lowell, Manchester, Concord, Duluth, Minneapolis, St. Paul, etc.

3.05 p.m. (Dimanche excepté)—De St. Guillaume, St. Hugues, St. Simon et les Stations intermédiaires.

7.25 p.m. (Dimanche excepté)—De Stanbridge, Bedford, Farnham, Montréal, Farnham, St. Jean, Foster, Magog, Sherbrooke, etc. Départ de Montréal pour Ouest à 9.45 a.m. et 9.45 p.m. Pour billets et renseignements s'adresser à
L. BARCEL
Agent des
R. E. CODERRE,
Agent pour la V.

Les enfants pleurent pour avoir
CASTORI DE FLETCHER



VIN ST-MICHEL

Pour Tous Les Ages

L'usage des toniques est un besoin de l'existence moderne. Tous les âges : adolescence, âge mur, vieillesse trouvent dans le

VIN ST-MICHEL

le régénérateur du sang appauvri, le tonique du système nerveux épuisé.

Il n'y a pas de meilleur fortifiant.

Le Vin St-Michel se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITÉE,
SEULS AGENTS
520 RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.
EASTERN DRUG CO., BOSTON, Mass.—Agents pour les Etats-Unis.

LE BON FANTÔME

Bernard, le marin, venait d'achever le récit d'une histoire de revenants, d'une de ces histoires bretonnes mystérieuses et profondes comme l'appel hurlant des flots, sous la lune, au long des granits.

Les femmes frissonnaient; elles avaient des rires nerveux et brefs, par quoi se décelait l'étrange volupté de la peur imaginaire. Mais, supérieurement narquois, les hommes tâchaient à se parer d'un indulgent scepticisme.

M. Gustave Le Hidoïn ne riait pas. Il demanda :

— Vous ne croyez pas aux fantômes ?
La gravité de son accent nous stupéfia d'abord : il y croyait donc, lui ? Quoi, ce petit quinquagénaire maflû, ventru, dodu, si outrageusement matériel qu'on pouvait, à son aspect, douter qu'il possédât une âme pensante, aurait eu des visions d'au-delà ? Cet organisme replet aurait communiqué avec des esprits ? Une telle supposition parut à tous si bouffonne que les femmes s'arrêtèrent de frissonner, les hommes de railler, et qu'un éclat de rire général révéla les vitres endormies du salon.

Le placide M. Le Hidoïn n'en fut point troublé. Avec une pesante autorité, qui peu à peu imposait le silence, il conta :

— Voici deux ans, l'été me fut cruel. Ah ! il n'était pas question, alors, de bains de mer, ni de casinos, ni de bac-cara, pour votre déplorable serviteur. Tandis que vous fatiguiez sans relâche vos désœuvrément à travers le brou-haha des plages cosmopolites, ne songeant pas plus à moi que si je n'avais jamais existé ! . . .

— Mais je ne vous le reproche pas. C'est trop naturel. Je ferais de même.

A ce moment béni de l'année, dis-je, je défendais péniblement ma pitoyable carcasse contre les attaques d'une grippe. Une grippe, mon Dieu oui, une simple grippe. Mais les gripes d'été, comme l'amour des femmes de quarante ans, sont, au dire des experts, singulièrement redoutables.

— Ah ! mais, permettez ! Le Hidoïn ! Vous êtes d'une insolence !

— Allons, allons, du calme ! Ceci n'atteint personne. Y a-t-il parmi nous une femme ayant la quarantaine ? Non, n'est-ce pas ? Vous voyez bien. Et puis, qu'on ne m'interrompe plus, ou nous n'en finirons jamais. Donc, je gémissais—expression consacrée—sur un lit de douleurs, dans le petit pavillon d'Auteuil où j'abrite, depuis des ans, mon enviable célibat. Enviable, certes, il l'était, même dans ces affreuses conjonctures : n'avais-je pas, pour veiller sur mes jours, l'incomparable Euphrasie, perles des femmes de charge, qui composait à elle seule tout mon personnel domestique—et quel personnel ! Excellente Euphrasie ! Je l'avais couchée sur mon testament pour cent mille francs tout ronds, histoire, en cas de malheur—de malheur pour moi, s'entend—qu'elle fût assurée d'une paisible vieillesse. Elle le savait et me vénérât à l'égal du bon Dieu. Je la vois toujours, le soir du 20 juillet, et son émoi, son affolement, quand le médecin, me croyant endormi, lui disait : "Faites bien attention. Il peut parfaitement mourir d'ici douze heures. Ne pleurez pas et écoutez-moi. A minuit, entendez bien, vous lui donnerez la potion que voici. Rien d'autre à faire, mais n'oubliez pas, c'est la seule chance qui nous reste". Chose bizarre, mais qu'expliquait ma dépression morale et physique, j'entendais, sans en être touché, les inquiétants commentaires du médecin et les sanglots de mon angélique femme de charge. Aussi indifférent que si tout cela se fut rapporté à un inconnu, je m'assoupis dans une quasi-béatitude.

Un bruit léger m'éveilla en pleine nuit. La vieilleuse palpait faiblement dans la chambre. Elle était l'image même de ma conscience, laquelle s'éclairait dans sa vacillante lueur qu'une vague souvenance et des notions embryonnaires d'Euphrasie. La potion. Minuit. La seule chance. Je les entendais à voix aussi haute que le tonnerre, mon état, quand il me sembla qu'une ombre avait passé sur mon lit et s'était arrêté net. Je regardai : "Euphrasie. Minuit. La potion. L'ombre avait disparu. De la pièce voisine, un fantôme se leva et s'avança, correctement vêtu

du linceul traditionnel. Et cela ne me parut pas extraordinaire, tant il est vrai que j'avais un pied déjà dans le royaume des ombres. In-oucieux de l'énigme, je dis, rassemblant mes forces : "Est-il minuit ?" "Il est minuit", affirma le fantôme. Il dut m'examiner, à la lueur de la veilleuse, car il fit cette réflexion : "Ah ! le pauvre bougre !" Cette marque de pitié m'inspira confiance, et je dis encore : "Euphrasie ? La potion ?" "Il n'y a pas d'Euphrasie," répondit le fantôme. Cette bonne Euphrasie ! croyez vous ! Elle m'aimait trop pour, étant présente, ne pas me prodiguer ses soins attentifs, mais pas assez pour sacrifier ainsi la seule chance—"la seule chance"—qu'elle eût d'hériter tout de suite. Elle avait donc, en conscience, décoché, et je ne l'ai jamais revue.

Mais revenons au fantôme. Il paraissait avoir tout deviné, tout compris, car il saisit la fiole laissée par le docteur, déchiffra l'instruction griffonnée sur l'étiquette, et m'ayant doucement soulevé la tête, m'administra la potion libératrice. Elle me ramena une seconde, assez pour me permettre enfin quelque étonnement. "Mais, mais, dis-je au fantôme, qui donc êtes-vous ?" "Je suis, répondit-il d'une voix classiquement cavernueuse, le Bon Fantôme envoyé par le ciel pour suppléer les domestiques infidèles". Déjà la potion opérait en sens inverse. Je me rendormis profondément. J'étais sauvé, et c'est tout !

M. Gustave Le Hidoïn se tut. Ayant croisé ses mains sur sa ronde bedaine, il faisait tourner ses pouces avec satisfaction.

Mais personne n'était content. Une dame résuma l'opinion générale ;

— Ça ne finit pas, votre histoire. Qu'est ce que c'était que ce fantôme ?

— Eh, je ne sais pas, moi. Il m'a sauvé la vie, et c'est déjà bien joli.

— Oui, mais il faudrait autre chose, des traces, des preuves. Dites donc tout bonnement que vous avez eu une hallucination.

— Pour cela, non. La preuve, c'est que le Bon Fantôme a laissé de son passage des marques irréfutables.

— Oh ! oh ! Lesquelles.

— Voici : il a emporté dix mille francs et laissé une pince monseigneur.

Alors, pour la deuxième fois, un rire général éclata, dont s'égayèrent jusqu'aux cristaux du lustre, tandis que la dame curieuse s'écriait :

— Un cambrioleur ! C'était un bon cambrioleur !

— Fi donc, belle madame ! Un peu de poésie, s'il vous plaît ! Voilà que vous parlez comme un commissaire de police.

JACQUES NAYRAL.

LE HOMARD

Vingt ans, de grand yeux bleus remplis de candeur, élançé, les cheveux d'un beau blond cendré, telle apparaît Marguerite, la nouvelle domestique de Mme Duchemin.

Arrivant en directe ligne des rives de la Loire près d'Orléans, son pays natal, elle est plus naïve que bête.

Ses parents, braves campagnards, fermiers de Mme Duchemin, connaissant de longue date l'honorabilité de sa maison, n'ont pas hésité à l'envoyer en service chez leur propriétaire, sachant les égards que l'on aurait pour leur fille.

puis la surveillance exercée sur cette jeunesse par Mme Duchemin entraînait également en ligne de compte; on la savait très rigide sous le rapport de la conduite de ses serviteurs.

Pour mettre sa domestique au courant des habitudes parisiennes, sa matresse, provisoirement, l'accompagne au marché. Ne faut-il pas lui indiquer la demeure des fournisseurs attirés et, surtout, la tenir en garde contre les roueries des marchands ?

Samedi dernier, M. Duchemin, sous chef de comptabilité au ministère des travaux publics, devait recevoir à sa table quelques-uns de ses collègues, et sa femme s'était levée de bonne heure pour aller aux halles acheter les provisions.

Avant de se rendre à son bureau, le mari, curieux, passa dans la cuisine. Il était bien aise de visiter lui-même le contenu du panier apporté par Marguerite.

Sur la table, grouillant parmi les victuailles, un superbe homard, encore tout vivant, fixait l'attention de la servante. Ebahie, elle ne le quittait pas de ses yeux.

— A votre étonnement, on dirait vraiment que vous n'avez jamais vu de homard, Marguerite ?

— C'est la vérité, Monsieur, je ne connaissais pas cette sorte de bête. . . Voilà, ma foi, un singulier animal. On n'en pêche pas de semblables dans la Loire.

— Non, on les prend dans la mer. . . A propos, Madame vous a-t-elle enseigné la façon de composer votre court bouillon ?

— Oui, Monsieur.

— Tachez, pour votre essai, de le bien réussir.

— Soyez tranquille, Monsieur.

Au moment de sortir, une idée baroque traversa le cerveau du chef de comptabilité qui, revenant sur ses pas et regardant en face sa domestique, lui dit de son air le plus sérieux.

— Avez-vous toujours été sage, Marguerite ?

— Certainement, monsieur, répliqua cette dernière d'un air assuré.

— Pas la plus petite peccadille à vous reprocher ?

— Mais non, monsieur. . . Pourquoi cette question ?

— Tout bonnement pour être renseigné. . . Du reste, ce soir, au dîner, nous allons savoir à quoi nous en tenir.

— Comment cela, Monsieur ?

— Eh oui ! . . . Le bon Dieu a accordé aux homards la faculté de connaître les secrets les plus intimes des jeunes filles. . . Ce crustacé est au courant de toutes vos actions. . . Vous êtes née dans une contrée illustrée par l'héroïque pucelle. . .

— Jeanne d'Arc ?

— Oui. . . Eh bien ! si, par malheur vous avez commis le plus petit péché contre la sainte vertu de bureté, ce homard ne l'ignore pas !

— Monsieur veut sans doute plaisanter ?

— Du tout, je parle sérieusement. Si vous n'êtes pas digne de figurer parmi les collègues de Jeanne d'Arc, la pudeur de cet animal s'effarouchera d'avoir été placé par une main impure dans le court-bouillon, et le rouge de la honte remplacera sur sa carapace le bleu sombre que vous voyez en ce moment. . . Du reste, ma fille, vous n'avez rien à craindre. . . Si votre conscience est tranquille et si vous fait point de reproches. . . Soignez bien le dîner.

Satisfait de cette plaisanterie, d'un goût douteux, M. Duchemin, souriant dans sa barbe, s'achemina tranquillement vers son bureau et, le soir en rentrant chez lui, ne pensait plus à la mystification.

Autour de la table, garnie de fleurs variées et présentant un aspect charmant, une dizaine de convives. Gracieusement, la matresse de la maison en faisait les honneurs et la galeté la plus fraîche animait le repas.

Au premier service, tout marcha bien, et Mme Duchemin s'applaudissait de la façon vraiment remarquable dont sa jeune servante s'acquittait de sa besogne.

Vint enfin le tour du fameux homard.

Souriant et d'un petit air vainqueur, la poitrine en avant et soutenant gentiment le plat au-dessus de sa jolie tête blonde, Marguerite s'avança dans la salle et déposa, en face de Mme Duchemin, stupéfaite, couché sur un lit de persil et de creason, un homard noir comme de l'encre.

Etonnement général à cette apparition insolite.

Voyant l'animal rougir à la cuisson, l'aimable enfant, craignant d'être soupçonnée, n'avait trouvé rien de mieux que de passer au cirage et de le vernir comme une paire de bottines !

Vous jugez du fou rire qui s'empara des convives, quand M. Duchemin eut donné l'explication du mystère en racontant sa plaisanterie du matin !

CASTORIA.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Cast H. Pléchine

LA TEINTURE DOMESTIQUE



ne m'offre aucun embarras. Elle fait simplement mes délices. Et ceci, parce que je fais usage de

DY-O-LA

Est Garantie UNE TEINTURE pour Tous tissus.

C'est la plus Simple, la plus Propre et la meilleure teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir Quels Sont les tissus qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, impossible de faire erreur. Demandez notre Carte Échantillon Gratuite, et notre Livret qui vous donne les Résultats obtenus, en Teignant sur d'autres Couleurs. The Johnson-Richardson Co., Limited, - Montréal

Propos d'un Parisien

La lutte à main plate étant passée de mode, les "arènes athlétiques" foraines l'ont remplacée par la boxe anglaise.

Chez Marseille et ses émules, le bonisseur ne propose plus aux amateurs le caleçon, mais le gants.

Or, le préfet de police vient d'interdire ce "sport" dans les baraques de la foire.

Et pourquoi ? Parce que la fédération française de boxe a protesté contre cet "avilissement du noble art".

— Les boxeurs de tréteaux, déclare-t-elle, n'offrent au public qu'un sport frelaté : c'est du cliché. Et puis, comme il n'y a aucun contrôle, les amateurs peuvent recevoir un mauvais coup.

Le préfet a été convaincu par ces raisons qui se contredisent un peu; car, enfin, si la boxe foraine n'est pas sincère, elle n'est pas dangereuse. J'ai entendu parler à plusieurs reprises de boxeurs qui avaient suc-

LES PRÉVOYANTS DU CANADA ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital autorisé \$500,000.00
Actif du Fonds de Pension, le 30 Sept. 1913. 384,936.39

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 Sept. 1913

Année	Sections	Sociétaires	Pensions	Actif
1909.	45	1,880	5,205	\$16,461.94
1910.	149	8,540	19,269	76,217.94
1911.	224	14,228	30,910	170,670.80
1912.	294	19,326	39,211	284,355.82
30 Septembre 1913.	338	23,189	45,007	384,936.39

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,
Gérant-Général.

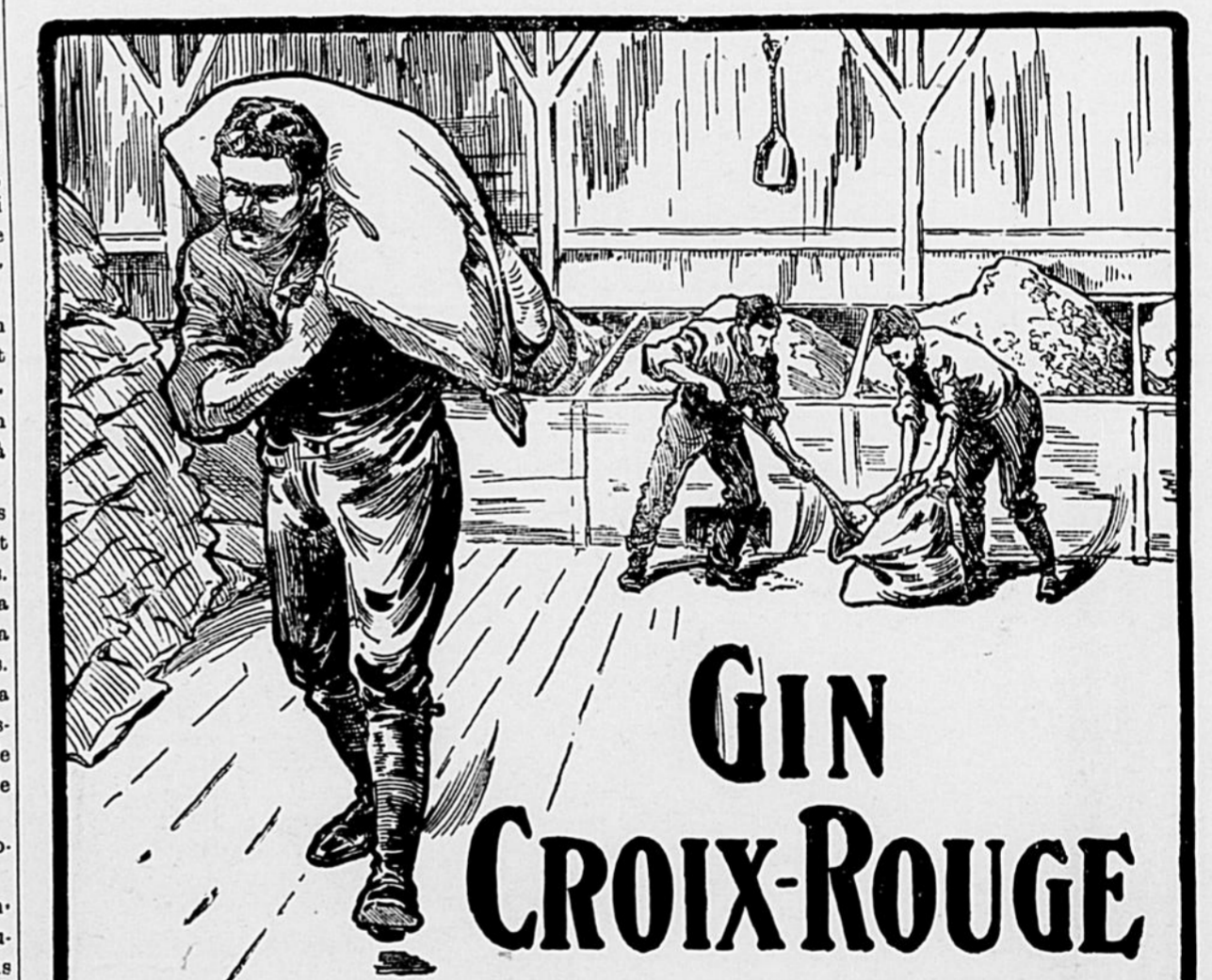
BUREAU CHEF :—126 Rue St-Pierre, Edifice "Dominion", QUÉBEC.

BOVINO

Composé d'extrait de bœuf, de vin et fer

Cette préparation contient le meilleur extrait de bœuf, de vin et de fer. Le bœuf fait de la chair, le vin fait du sang et le fer fortifie les nerfs. En même temps ce remède renforce les poumons et de plus fournit la substance nécessaire à la moelle des os. Ce remède contient tout ce qu'il faut pour la constitution, pour refaire tout le système et faire du sang nouveau. Du moment qu'elle se sent faible, toute personne devra s'empresser de prendre le "Bovino" préparé par la Cie A Alp. Ferland, Sherbrooke, C. Rouleau, agent, 5 rue Laframboise.

Monsieur Rouleau profite de l'occasion pour remercier le public pour le bienveillant encouragement qu'il a bien voulu lui témoigner quand il introduisit dans notre ville les deux excellents sirops Ginseng et Batailleur et espère qu'il en sera de même quand il ira chez vous pour introduire le fameux "Bovino", le remède des familles. En vente partout.



GIN CROIX-ROUGE

Les Travaux de la Ferme donnent au cultivateur de l'occupation à l'année : ces travaux finissent par épuiser l'homme le plus résistant à la fatigue, s'il n'a pas, pour se remonter, de temps en temps, un verre de

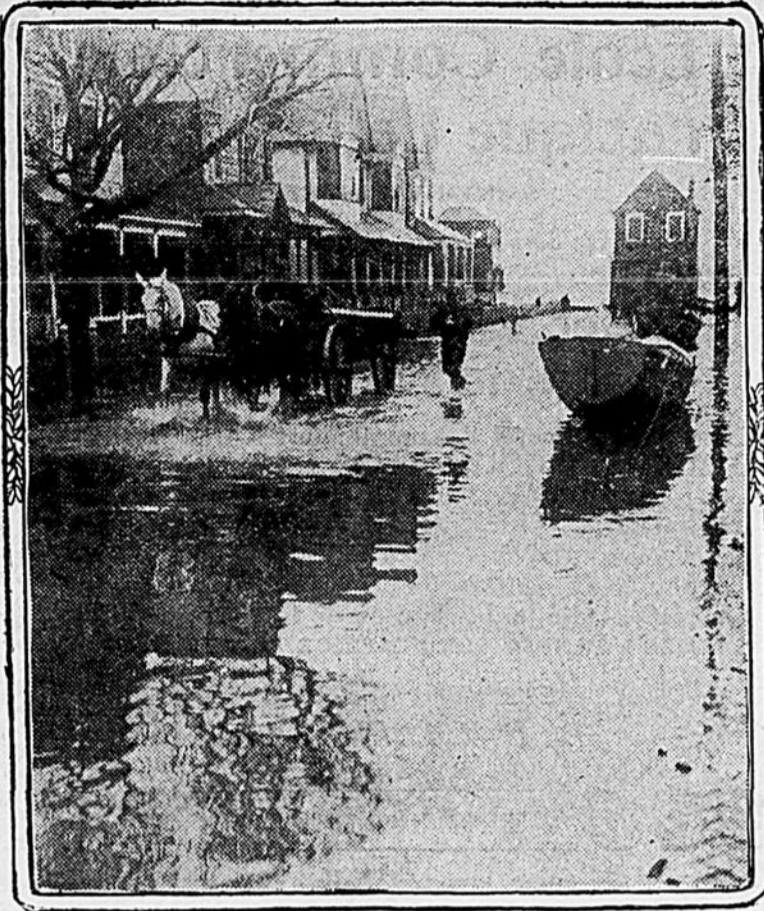
GIN CROIX ROUGE

Cette pure eau-de-vie de genièvre stimule l'activité, réveille l'énergie, soutient l'effort, donne du cœur à la besogne et ménage les forces.

Chaque flacon de GIN CROIX ROUGE est revêtu du Timbre de Contrôle Officiel du Gouvernement.

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITÉE, . . . MONTRÉAL.

L'OCEAN INONDE LA VILLE



L'Italie n'est pas seule actuellement à posséder une Venise. Actuellement à Seabright New Jersey, les rues sont littéralement inondées.

Seabright est devenue une véritable Venise quand les eaux de l'Atlantique poussées par la tempête envahirent ses rues. Tel que l'on peut le voir dans la photographie, des chaloupes furent employées pour communiquer dans les différentes rues. A l'arrière plan l'on peut voir, à l'extrémité de la rue une maison flottant sur la rivière Shrewsbury dans la direction de la mer. Les vagues gigantesques frappaient avec une telle force qu'elles détruisirent d'importants hôtels, de magnifiques résidences avec toutes leurs dépendances et plusieurs trottoirs en ciment.

Quand les eaux envahirent Seabright telle qu'on peut le voir sur la vignette c'était la deuxième visite qu'elles faisaient à cette petite ville en moins d'une semaine. Une semaine auparavant, la tempête avait causé de graves dégâts à la propriété. Cependant les citoyens s'étaient mis ardemment à l'ouvrage et étaient en voie de réparer les dommages quand les eaux envahirent la ville pour la deuxième fois.

vigoureux. Le surintendant de la construction me disait l'autome dernier, "Père, si vous aviez 500 bons travailleurs, nous avons de l'ouvrage pour les utiliser pendant trois ans". Cependant je dois vous faire remarquer que le colon qui s'établit doit être résigné à l'avance de vivre de la vie de colon et non de la vie du citadin. Il faut être résigné à travailler et être plein de courage durant les premières années, et le colon qui débarque ne doit pas s'attendre à trouver des théâtres de vues animées ou autre distractions auxquelles il est habitué à la ville. L'individu qui arrive chez nous avec un capital de \$1,500.00 est certain de le faire fructifier en très peu de temps car les avantages sont nombreux et le succès qui l'attend vaut certainement un peu de sacrifice. La culture de la terre et l'élevage des animaux lui procureront une honnête aisance. Deux lignes de chemin de fer traverseront bientôt notre colonie, une d'elles est déjà à un état de construction très avancée et sera certainement en opération l'an prochain. L'autre ligne ne saurait tarder à s'établir, les futurs colons jugeront eux-mêmes de l'avantage qu'il y a de s'établir aussitôt que possible afin de profiter d'une pareille aubaine. Des lettres autographes de colons déjà établis dans notre colonie, seront publiées dans les journaux afin de prouver mes avancés sous le rapport de la culture et autres multiples avantages.

Avant de se mettre en route les colons des Etats-Unis auront la précaution de se procurer un certificat qui leur permettra de voyager à un taux réduit, privilège que le gouvernement canadien a obtenu des compagnies de chemins de fer. Ces personnes s'adresseront à l'agent d'immigration du Gouvernement Canadien le plus proche lui laissant savoir le nom, l'âge, l'adresse et le lieu de naissance des gens en faveur de qui des certificats sont requis. Ces agents sont Messieurs J. Alban Laferrière, 1037 rue Elm, Manchester, N. H., et J. B. Charbonneau jr., Bidford, Me. Ceux qui n'auraient pas le temps de se procurer ce certificat, n'auront qu'à obtenir une lettre du curé de leur paroisse et venir consulter le sousigné au numéro 306, rue Saint-Antoine, Montréal. Il y aura une seconde excursion le 19 de mai et une troisième le 21 juillet.

Les excursions bi-mensuelles n'étant pas encore en vigueur dans la province de Québec avant le mois d'avril, les futurs colons de cette province qui désireraient faire le voyage avec le premier contingent devront payer le prix de passage régulier, c'est-à-dire \$47.75 de Montréal à Athabasca Landing.

Les personnes désirant réserver des places dans les chars touristes directs n'auront qu'à écrire au sousigné qui se fera un devoir de retenir les places ainsi que de fournir tout autre renseignement. Ne remettez pas au lendemain ce que vous pouvez faire aujourd'hui et enregistrez vous avec le premier contingent afin de choisir les meilleures terres.

Rév. J. B. H. GIROUX, O.M.I.
Missionnaire colonisateur,
306 rue St-Antoine,
Montréal, Qué.

DE LA RECLAME.

Le Gouvernement Borden, qui est subventionné par les grands capitalistes, subventionné lui-même aussi généreusement qu'ils le peut les agences qui façonnent en sa faveur l'opinion publique.

Il existe pour cela un moyen très commode; On donne le patronage des annonces et des impressions aux journaux et aux imprimeries qui approuvent tout ce que fait le Gouvernement et qui tombent sans merci sur le libéralisme et la politique fédérale. Il a été distribué de cette façon pendant la dernière année fiscale, pour les annonces et les impressions plus de \$1,400,000 des deniers publics, et ce montant respectable est tombé en manne bienfaisante sur plusieurs centaines de journaux conservateurs d'un bout à l'autre du Canada. Ces petits profits auraient-ils aidé les rédacteurs de ces journaux à se faire une opinion sur les événements politiques du jour? A nos lecteurs de tirer leurs propres conclusions sur ce point...

Quelques montants payés aux organes du Gouvernement offrent un intérêt tout particulier. Voici, par exemple, le Winnipeg Telegram, contrôlé par Sir Edmond Roblin et l'hon. Robert Rogers qui a touché pendant l'année dernière le joli magot de \$20,237. D'autre part, L'événement de Québec, l'organe de l'hon. L. P. Pelletier, (nationaliste), a émergé pour \$23,372. Quant à la Patrie de Montréal qui a publié la fameuse gravure d'un pont proposé sur le St. Laurent, dans le but d'encourager les électeurs de Châteauguay à voter "pour la bonne cause" à la dernière élection partielle de ce comté, elle a encaissé tout juste 23,408. Nous voyons également que l'alliance nationaliste-conservateur est toujours en vigueur car le Devoir, le journal de M. Bourassa a reçu, pendant l'année \$1,312 pour faire de la réclame aux divers Ministères du Gouvernement. Le Halifax Herald publié par M. Dennis, récemment nommé Sénateur, et qui répète dans tous ses numéros qu'il est aussi impossible à l'hon. Borden, d'être dans l'erreur qu'aux libéraux d'être dans la vérité a touché pour sa bonne conduite la petite somme de \$13,312. Le St-John Standard, dans lequel le Ministre de la Marine et des Pêcheries, l'hon. M. Hazen possède des intérêts, a un peu mieux réussi. Il a décroché \$16,133. Le Mail and Empire, de Toronto, qui se répandait en récriminations si amères sur la "Presse" de Reptiles a touché \$12,641 pour avoir inséré des réclames du Gouvernement aux taux les plus élevés. Le Toronto News qui citait dernièrement l'hon. Robert Rogers et l'hon. Frank Cochrane comme les deux hommes les plus forts du Ministère a reçu, comme encouragement à continuer, une petite subvention \$10,165. Se pourrait-il que cette honnête gratification ait persuadé Sir John Willison, l'ancien biographe enthousiaste de Sir Wilfrid Laurier, a continué de donner son appui sans réserve à M. Borden? C'est fort possible.

Un fait intéressant à noter c'est que "l'Orange Sentinel" et le Catholic Register" ont eu à peu près la même part dans le patronage des réclames du Gouvernement. L'Orange Sentinel a reçu pendant l'année \$1,544, et le Register \$1,413. D'autres part quelques organes religieux auraient vraiment à se plaindre car ils ont été bien mal partagés: Le Canadian Churchman n'a eu que pour \$66.60 de réclames, le Congregationalist \$74 et le Christian Guardian \$22.70. Le Presbyterian et le Westminster ne figurent pas du tout sur la liste. Mais le Calgary Eye Opener dont le transport par la malle avait été interdit dernièrement pour cause d'indécence, a retrouvé grâce. Le Trésor public lui a versé pendant l'année \$261.70 pour "annonces" soit quatre fois plus que le Canadian Churchman.

Tous ou à peu près tous les journaux conservateurs du Dominion petits ou gros, quotidiens ou hebdomadaires, en tout plusieurs centaines ont publié, par faveur spéciale, pendant l'année, des annonces qui leur



Augmentez vos bénéfices de Laiterie

en procurant à vos animaux les quartiers les plus confortables qui puissent se construire. Soyez votre propre inspecteur de laiterie, et assurez à vos produits une pureté absolue en construisant une étable d'un matériel, qui soit une garantie de conditions sanitaires, et qui vous soit en même temps des plus économiques.

Construisez avec du béton

C'est le matériel le plus économique pour la construction des bâtiments de la ferme, parce qu'il n'y a aucune réparation à y faire, ils ne s'usent jamais et ne nécessitent aucune peinture. Les laiteries en béton sont propres et sanitaires. Les animaux y trouvent, en hiver, la chaleur et le confort, ce qui est de nature à augmenter la quantité et la qualité du lait. Que vous construisiez un étable, un silo, ou tout autre bâtiment sur votre ferme, employez le béton, c'est le matériel le moins coûteux.

"Ce que le cultivateur peut faire avec le béton," voilà le titre d'une magnifique brochure illustrée, gratuite, qui vous donnera une foule de détails précieux sur les bâtiments en béton pour la ferme, et vous indiquera comment les construire pour économiser de l'argent.

Bureau d'Informations pour le Cultivateur

Canada Cement Company Limited
528 Edifice Herald
Montréal



PREMIERE EXCURSION

POUR L'OUEST CANADIEN, MARDI LE 3 MARS 1914

Lettre ouverte du révérend Père J. B. H. Giroux, Missionnaire Colonisateur pour le district de la rivière la Paix.

Mes chers compatriotes,

Un grand nombre de personnes des différentes parties des Etats-Unis ayant exprimé le désir de partir pour le fertile district de la rivière la Paix et autres endroits de l'ouest canadien j'ai le plaisir de leur apprendre que j'organise la première excursion de l'année partant de Montréal à 9.45 p. m. mardi le 3 mars prochain avec chars touristes directs, j'accompagnerai personnellement cette excursion. Les personnes désirant des renseignements supplémentaires devront s'adresser par lettre au numéro 306 rue St-Antoine. Le taux spécial accordé aux colons venant des Etats Unis, de Montréal à Athabasca Landing est de \$25.45. De cet endroit, le prix de passage en voiture jusqu'à Grouard est d'environ \$10.00, — c'était ce prix là l'an dernier et c'est encore probablement le même. En laissant Montréal à cette époque de l'année les colons ont l'avantage de se rendre d'Athabasca Landing à Grouard en voiture sur la glace vers

le 8 ou 9 mars alors qu'il n'y a aucun danger à craindre. Les colons qui ont l'intention de se diriger vers le district de la rivière la Paix noteront qu'en partant plus tard en mars ou avril, ils éprouveront de la difficulté à s'y rendre, attendu que les bateaux à vapeur ne circulent qu'au milieu de mai et il leur faudrait alors faire le trajet en voiture par terre. En arrivant de bonne heure le colon a plus de facilité pour se procurer les bois nécessaires à la construction de sa maison et une fois le printemps venu en avril, il peut commencer immédiatement le premier labour de son homestead et avoir l'avantage de récolter en automne. Les personnes qui faisaient partie de ma première excursion le 28 février l'an dernier ont pu ensemencher en arrivant et récolter le même automne. La récolte l'an dernier a été de première classe et les personnes qui se sont établies dans la région de la rivière la Paix l'an dernier son entièrement satisfaites de leur sort et ne voudraient pour aucun prix revenir travailler aux manufactures ou peiner sur des terres de roches ou boisées. Les colons ont fait des bénéfices énormes dans la vente de leurs produits, la terre a rapporté de 70 à 90 minots d'avoine se vendant \$1.25 le minot et le blé \$1.50.

Les colons ont cultivé toutes sortes de légumes et de grains et le 10 août plusieurs avaient l'intention de récolter l'avoine. Tous ceux qui ont chemins de fer ou sur les chemins du gouvernement n'ont eu que l'embaras du choix pour employer leurs bras

Ils battent toutes les vieilles inventions pour la vitesse de leur apprent



Un Cube par Tasse

Qu'est ce qui réchauffe et qui fortifie mieux par un jour froid qu'une délicieuse tasse d'Oxo. Avec un biscuit il fait un léger mais satisfaisant repas—préparé en une minute—et contient les matières nutritives nécessaires au corps.

Et combien il est délicieux, prêt en un moment et sans trouble. Pour prendre le matin avant l'ouvrage—après le théâtre—en voyage—au coucher—à n'importe quel temps, ces petits Cubes sont toujours prêts.

L'habitude de prendre une tasse d'OXO tous les jours, exempte de la grippe

En boîtes de 4, 10, 50 et 100 Cubes

OXO CUBES

ont été grassement payées.

Enfin il reste à mentionner que le Gouvernement a payé \$19.35 pour annoncer le Service naval canadien aux Etats-Unis, et \$126.16 pour lui faire de la réclame dans les journaux de Grande Bretagne et des pays étrangers ceci sans parler de la réclame entreprise par M. Borden pour faire connaître au monde que le Canada est incapable de construire ou d'équiper ses propres navires ou de combattre lui-même. On sait que cette assertion a coûté à la fierté au patriotisme canadien.

LE DEVOIR D'UNE MERE ENVERS SA FILLE :

C'est de lui conserver la santé en tenant son sang pur.

Les mères anxieuses qui voient leurs filles s'affaiblir, devenir pâles et languissantes, peuvent se rendre à l'évidence que la cause de leur anxiété a pour cause l'état du sang de la fillette qui grandit. Durant toute sa vie, il n'y a pas pour une fillette une époque où elle a plus besoin d'un sang pur, rouge et de la vigueur que seul ce sang peut lui donner, que celle où elle atteint l'âge de puberté. C'est à ce temps que l'année se développe rapidement et la fillette qui grandit voit alors sa santé décliner. Si votre fillette se plaint d'être constamment fatiguée, si son appétit est capricieux, si elle devient hors d'haleine après le plus léger exercice, ou si elle ressent des palpitations de cœur violentes et montant les escaliers, c'est un signe manifeste que son sang fait défaut, vu qu'il est agueux et clair. C'est à cette période que les Pilules Roses de Dr. Williams pour les personnes pâles valent leur pesant d'or pour les filles fatiguées et anémiques. Elles font réellement un sang nouveau, rouge, qui donne plus d'éclat aux yeux, un incurat de santé sur les joues, de la vigueur et de l'énergie dans tout l'organisme.

Ce qui suit n'est qu'une preuve de leurs qualités précieuses pour les jeunes filles. Mlle Hilda Pearl Snowe de Barrington, N. E. déprimait lentement à la suite d'une attaque d'anémie. Tout d'abord, elle devint pâle et indolente, souffrant de temps à autre de maux de tête, mais avec le progrès de la maladie, un rhume grave se déclara et ses amies craignirent la tuberculose s'implanter chez elle. Dès le début de la maladie elle reçut les soins du médecin, mais sans éprouver aucun soulagement évident. A une période

critique de sa maladie, Mlle Snowe décida, sagement de faire l'essai des Pilules Roses du Dr Williams. Après en avoir pris durant quelque temps, une amélioration de son état devint évidente et elle continua à prendre les pilules jusqu'au jour où elle revint complètement à la santé. Mlle Snowe est aujourd'hui aussi bien portante et aussi vigoureuse que toute fille pourrait désirer l'être. Ses amies sont convaincues que les Pilules Roses du Dr Williams lui ont sauvé la vie.

Ces pilules guérissent non seulement l'anémie, mais toutes les maladies provenant de la pauvreté du sang ou de la faiblesse des nerfs.

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez n'importe quel marchand de remèdes ou par la poste, franco, à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

La Conférence impériale de la Presse décide de convoquer, pour l'automne prochain, à Victoria et à Vancouver, Colombie Anglaise, un congrès des journalistes de toutes les parties de l'Empire britannique.

VOICI UN BON CONSEIL A SUIVRE

Il aidera ceux qui souffrent de la maladie des reins et de la vessie.

Il y a d'autres "vieux ennemis" semblables à celui dont il est question dans ce témoignage. Les maladies des reins et de la vessie sont toujours contraires à la bonne santé. Dès que vous commencez à prendre les GIN PILLS (Pilules de Génivère) ces maux commencent à disparaître.

WINNIPEG, 6 JANVIER. "J'ai souffert du lumbago pendant plusieurs années et pendant la semaine de Noël j'eus une attaque très aiguë qui me força à rester à la maison. Vers la fin d'avril, j'ai rencontré votre M. Hill et je lui ai parlé de ma maladie. Il me conseilla de prendre des GIN PILLS. J'en ai pris de temps en temps durant la première partie du présent hiver et jusqu'à aujourd'hui je n'ai pas ressenti mes anciens maux—au fait, je me sens mieux que je ne l'ai été depuis plusieurs années et je crois que mon ancien ennemi est disparu pour tout de bon." H. A. JURKS



50c. la boîte—6 pour \$2.50—argent remis si vous n'êtes pas satisfait. Remettre gratuitement en écrivant à la National Drug and Chemical Co. of Canada Limited, Toronto.

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska
U. JACQUES, Prés.
ABONNEMENT
A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50
Ailleurs au Canada..... 1.00
3c LE NUMERO
En vente chez M. Geo. St-Jean.

Nouvelles Locales.

PERSONNELS

—M. Joseph Demers, M. P. avocat de Saint Jean était en ville mercredi pour plaider en cour supérieure dont le terme s'ouvrait ce jour là.

—M. Fernand Beauregard, fils de M. H. A. Beauregard, protonotaire de notre district et employé à la Banque Canadienne du Commerce à Saint-Jean était en visite dans sa famille dimanche dernier.

—M. Bernard, frère de sa Grandeur Mgr. Bernard et avocat de Montréal était de passage en notre ville lundi pour assister au terme de la cour de circuit.

—M. Gustave Marin, avocat de Montréal et frère de M. le Magistrat Emile Marin était en notre ville au commencement de la semaine.

—M. J. Charles Brodeur de Winnipeg, ancien associé de M. Joseph Bissonnette dans le commerce de tailleur et merceries était de passage en notre ville ces jours derniers.

—M. le juge St Pierre de Montréal était en notre ville ces jours derniers, où il a présidé aux délibérations de la cour supérieure en remplacement de Son Honneur le juge P. G. Martineau appelé à Québec pour affaires urgentes.

—M. J. Emile Ostiguy avocat de Marieville était de passage en notre ville jeudi de cette semaine.

—M. et Mme. L. B. Coucke, jardinier fleuriste de notre ville partiront au cours du mois de mars pour un voyage en France et en Belgique.

—M. E. Normandin, et son fils Armand de Los Angeles sont actuellement en promenade en notre ville en visite chez M. B. Bélanger. Ils retourneront à Los Angeles au commencement de la semaine.

ERRATA

Dans notre dernier numéro par erreur nous annonçons que la vente de la propriété Petit de Saint-Dominique devait avoir lieu le 2 mars 1914 par l'entremise de M. le notaire Armand Boisseau. Cette vente se fera le 25 février courant.

SOIREE DE CHARITE

Les jeunes filles de notre ville ont donné hier soir à la salle de l'hôtel de ville leur soirée au profit des pauvres de notre ville. Elles ont obtenu un beau succès tant sous le rapport de l'exécution que sous celui de l'assistance.

MIS A L'AMENDE

Cinq jeunes gens de notre ville ont été mis à l'amende lundi dernier pour avoir stationné au coins des rues contrairement à ce que prescrivent les règlements municipaux.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Mercredi matin à l'église paroissiale de St. Thomas d'Aquin a été chanté le service anniversaire de feu M. Joseph Thibault.

LA PROVIDENCE

Après de la dernière séance du conseil municipal de cette municipalité, M. Armand Gladu a été élu maire et M. J. Dussault maire suppléant. Au cours de cette même séance le dit conseil a aussi passé une résolution pour approuver la Chambre de Commerce de Montréal, qui demande la construction immédiate du canal de la baie géorgienne.

VENTE IMMOBILIERE

M. E. H. Richer, libraire de notre ville vient d'acheter la propriété de la pharmacie St Jacques, pour le prix de \$12,000. Cette vente s'est faite par le ministère des notaires Morin & Boisseau. M. Richer transportera son important établissement à cet endroit.

PARTIS DE 500

Dimanche dernier un joli parti de 500 a été donné chez M. Eugène Lamarche bijoutier de notre ville. Les prix ont été gagnés par MM. Jules Payan et par Mmes. Louis Lussier et E. Lamarche.

Mardi chez M. Jules Richer les prix ont été gagnés par Mlle Malvina Palardy et M. D. J. Brennan.

LE MEURTRE DE SAINT JEAN-BAPTISTE

Lundi dernier, le sous-chef Lapointe, du bureau des détectives provinciaux était en notre ville pour affaires relatives au meurtre de Mme Chevalier, assassinée durant le cours de l'automne dernier. Tout le monde se rappelle encore les circonstances mystérieuses qui ont entouré ce pénible drame, lesquelles ont rendu impossible la découverte de l'assassin.

L'on croit que l'on opérera sous peu quelques arrestations et que cette triste tragédie entrera dans une nouvelle phase.

LA SOCIETE D'AGRICULTURE

La société d'Agriculture de comté de Saint-Hyacinthe a eu hier son assemblée des directeurs au cours de laquelle l'on a fait l'élection des officiers pour l'année courante. Ont été élus : président, M. Horace Morin ; vice président M. Théodule Chartier de Saint-Jude et secrétaire trésorier M. René Morin. La société a fixé au 8 septembre la date de son exposition annuelle et au 2 de mars prochain l'exposition des graines de semence.

ELECTION DE M. BLANCHARD

L'élection partielle municipale pour nommer un remplaçant à M. Elie Bourbeau, démissionnaire, vient d'avoir lieu en notre ville. Tel que tout le faisait prévoir M. L. R. Blanchard, a été élu par acclamation échevin du quartier numéro trois, le principal de la ville, vu son site commercial. M. Blanchard représente depuis de nombreuses années, en notre ville, les compagnies Deering & McCormick. Il sera assermenté comme échevin à la séance de vendredi soir.

DOUBLE ACCIDENT

Un double et pénible accident vient d'arriver à la buanderie de St-Hyacinthe, dont M. Joseph Mathieu est le propriétaire. D'abord, lorsqu'il était à repasser, utilisant pour cet ouvrage d'immenses rouleaux mis en opération par la vapeur, le fils de M. Mathieu se fit prendre la main droite dans ces rouleaux et ce n'est pour ainsi dire, que par miracle qu'on put le retirer de sa périlleuse position.

M. Dion, contre-maitre de l'établissement, ayant pris la place de la victime, fut lui-même victime, peu après, d'un semblable accident. Lui aussi a eu la main affreusement brûlée et écrasée. Tous deux ne seront pas en état de reprendre leur travail avant plusieurs semaines.

LA PETITE CHOCOLATIERE

"La Petite Chocolatière" telle est la fameuse comédie en 4 actes qui sera interprétée samedi prochain le 14 février courant à la salle de l'Hôtel de Ville par la troupe Robi.

Les principaux rôles seront tenus par MM. A. Roman, L. Auvray, G. Miral et Mmes. E. Bussy, E. Dorel et S. Verneuil. Tous ces artistes sont de la troupe du théâtre des Nouveautés de Montréal.

Voilà certainement une occasion que tous les amateurs de théâtre de notre ville sauront profiter, afin d'encourager ces artistes dont l'intention est de venir en notre ville une fois le mois. Admission, sièges réservés 35cts.

IMPOSANTE CEREMONIE

Lundi dernier, au convent des Révérendes Sœurs de La Présentation, les révérendes Sœurs St Patrice et Marie

St André ont célébré le cinquantième anniversaire de leur profession religieuse. Les jubilaires avaient pour marraines les Revdes. Sœurs St. André et Marie du Sacré Cœur.

La messe a été dite par le Rev. J. C. Lescault du séminaire de notre ville neveu de la révérende Sœur St Patrice. Elle fut servie par deux autres de ses neveux MM. Jean et Paul Morin. La révérende Sœur St Patrice est la sœur de M. M. A. Connell de notre ville.

Assistaient à la messe M. et Mme M. A. Connell, Mlle E. Malo, Mlle Cécile Morin, fille de M. le Dr William Morin de St-Jude et un grand nombre d'étrangers.

ELU MAIRE

A une assemblée du Conseil municipale de la paroisse de St Dominique, tenue le 2 février courant, M. Louis Chicoine a été à l'unanimité élu Maire du dit conseil pour la treizième fois.

GRANDE MASCARADE.

On annonce pour jeudi le 12 février courant la deuxième grande mascarade à la patinoir Yamaska. Après les grands succès qui ont couronné celle de janvier l'on peut être assuré de sa réussite. Tous les amateurs devront y prendre part vu qu'elle sera la dernière de la saison.

MORT HORRIBLE

Un terrible accident est arrivé, lundi matin à Saint Dominique et a causé un gros émoi dans cette paroisse. Un des citoyens de cet endroit a trouvé une mort des plus horribles, qui a vivement affecté ceux qui en ont été témoins. Lundi matin, M. Magloire Bernard attelait deux chevaux à un corbillard qui devait servir à transporter la dépouille mortelle de sa belle-sœur dont les funérailles avaient lieu, ce jour, lorsque les chevaux effrayés par un objet quelconque firent un violent écart et jetèrent M. Bernard sur le mur d'une remise. Une pointe de fer fixé au mur entra dans l'œil du malheureux, lui traversa le cerveau et ressortit par en arrière de la tête. M. Bernard resta ainsi suspendu dans cette horrible position. Des voisins qui le découvrirent, allèrent en toute hâte chercher un médecin, sans oser le délivrer. Le médecin constata en arrivant qu'il était impossible de sauver le malheureux et défendit même de le retirer de cette position avant de faire venir un prêtre, déclarant qu'il mourrait aussitôt qu'on le descendrait. Le prêtre arriva quelques instants plus tard et administra les derniers sacrements à la victime que l'on put alors délivrer. Bernard expira aussitôt. Le souvenir de cette horrible mort restera à jamais dans l'esprit de ceux qui en ont été témoins et qui ne peuvent en parler sans frémir. M. Bernard était un citoyen bien connu et bien estimé dans Saint-Dominique et ses environs.

CONDOLEANCES

Extrait du livre de délibération du conseil municipal de la Paroisse de St-Dominique, à sa session générale tenue le 2 février mil neuf cent quatorze.

Proposé par M. le conseiller le Dr. L. Archambeault, secondé par M. le conseiller Wilfrid Lapalme. Et résolu unanimement que ce conseil a appris avec un vif regret la mort soudaine arrivée accidentellement ce matin de M. Magloire Bernard de cette paroisse et déplore la perte de cet homme utile et estimé et prie la famille du défunt de bien vouloir accepter nos plus sincères sympathies de condoléances dans le malheur cruel qui les frappe en cette triste circonstance, et que le secrétaire trésorier soit autorisé de transmettre copie de la dite résolution aux membres de la famille du défunt et aux journaux avec prière de reproduire.

(Signé)
Louis Chicoine Maire.
Louis Robitaille,
Secrétaire Trésorier.
(Vraie copie)
Louis Robitaille,
Secrétaire Trésorier.

A VENDRE

Etalons importés—6 Percherons et 8 Belges. Prix très bas. S'adresser à A. M. LAURIN, M. V., Buckingham, P. Qué.

Rend facile la pâtisserie chez soi



ROYAL BAKING POWDER
Absolument Pure
La seule poudre-levain faite avec la crème de tartre Royale, extraite des grappes de raisin PAS D'ALUN, PAS DE PHOSPHATE DE CHAUX

La poudre à pâte "Royal Baking Powder" est en vente à St-Hyacinthe, chez :

S. Bourgeois & Cie, C. Pagnuelo & Cie, Thos. Hébert, G. Brousseau, Bazinet & Brodeur, et dans toutes les bonnes épiceries.

NAISSANCE

Le 29 janvier l'épouse de M. Louis Payan, un fils.

SURES ET CERTAINES POUR LES PETITS

Les Tablettes Baby's Own sont un remède sûr et certain pour les petits. Elles ne manquent jamais de régulariser les intestins, d'adoucir l'estomac et de guérir tous les maux bénins de la première enfance et de l'enfance. A leur sujet Mme Duncan Joy, Vancouver, C. A., écrit : "J'ai toujours des Tablettes Baby's Own à la maison et les donne à mes petits enfants quand ils en ont besoin, vu que je les crois être le remède le plus sûr et le plus certain qu'une mère puisse donner à ses enfants".

En vente chez les marchands de remèdes ou expédiées par la poste à raison de 25c la boîte par The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Vente par le Shérif.

FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS

COUR SUPERIEURE
District de Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe, à savoir :
No 192

EPHREM TETRAULT ET AL, Demandeurs ; contre SOPHRONIS CHOINIERE, veuve de feu Lucien Guillaume, Défenderesse.

Une terre située sur le rang Séraphine, en la paroisse de l'Ange-Gardien, connue et désignée sous les lots numéros seize et dix-sept (16 et 17), aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse, avec les bâtisses y érigées.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de l'Ange-Gardien. MARDI, le VINGT-QUATRIEME jour de FEVRIER prochain 1914, à DIX heures de l'avant midi.

JOS. L. CORMIER, Shérif
Bureau du shérif, Shérif
St. Hyacinthe, 2 février, 1914.

Sheriff's Sale

FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS

SUPERIOR COURT
District of Saint Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe to wit :
No. 192

EPHREM TETRAULT ET AL, Plaintiffs ; against SOPHRONIS CHOINIERE, widow of late Lucien Guillaume, Defendant.

A land situate on Seraphine range, in the parish of L'Ange Gardien, known and designated under lots number sixteen and seventeen (16 and 17), of the official plan and book of reference of said parish—with buildings thereon erected.

To be sold at the parochial church door of the parish of L'Ange Gardien, on TUESDAY, the TWENTY-FOURTH day of FEBRUARY next, 1914, at TEN o'clock in the forenoon.

JOS. L. CORMIER, Shérif.
Sheriff's Office, Shérif.
Saint-Hyacinthe, 2th february, 1914.

Télégraphie Commerciale

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime Ltée

SAINT-HYACINTHE

En outre de ses cours déjà nombreux et pratiques enseignés avec succès dans ses classes,

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime Ltée

vient d'inaugurer l'enseignement de la TÉLÉGRAPHIE COMMERCIALE, science qui offre aux jeunes filles surtout, une brillante et lucrative carrière.

Professeurs expérimentés, outillage parfait, ameublement confortable, hygiène, ventilation complète, voilà la description de la classe qu'offre L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LTÉE.

Pour plus d'informations s'adresser à

B. LALIME, Principal.

Télégraphie Commerciale

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de St-Hyacinthe.

COUR SUPERIEURE

No. 180.

Dame Délia Thérberge, épouse d'Elisée Chicoine, cultivateur, tous deux de la ville de Marieville,

vs.,
Le dit Elisée Chicoine,

Demanderesse,
vs.,
Le dit Elisée Chicoine,
Défendeur

La demanderesse a institué, ce jour, une action en séparation de biens contre le défendeur.

St-Hyacinthe, 26 Novembre 1913.

J. EMILE OSTIGUY,
Avocat de la demanderesse.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
District de St. Hyacinthe

COUR SUPERIEURE

No. 132.

Dame Sylvia Fournier, des Cité et district de Montréal, épouse d'Emile Robert, cultivateur, ci-devant de St-Jean-Baptiste de Rouville, dit district de St-Hyacinthe, mais maintenant de lieux inconnus,

vs.,
Le dit Emile Robert,

Demandere-se,
vs.,
Le dit Emile Robert,
Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 1er octobre 1913.

St-Hyacinthe, le 30 octobre 1913.

J. EMILE OSTIGUY,
Avocat de la demanderesse.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
District de St. Hyacinthe.

COUR SUPERIEURE

No 157.

Dame Ida Barber, épouse d'Henri Ashby, journaliste, tous deux de la ville de Marieville, dit district,

vs.,
Le dit Henri Ashby,

Demanderesse,
vs.,
Le dit Henri Ashby,
Défendeur.

Une action en séparation de biens a été, ce jour, instituée en cette cause.

St-Hyacinthe, 5 novembre 1913.

J. EMILE OSTIGUY,
Avocat de la demanderesse.

ROMANS POPULAIRES à 10 cents

Haine ou amour (par Gaspard de Weede) La terre qui pleure (par Jean Mauclore) Femme d'officier (par Pierre du Chateau) Chacun de ces romans est complet, et donne comme texte, la valeur d'un volume de 90cts. Nous les détailleront à notre magasin à trois pour 25cts et 50cts par la malle.

ST-JEAN & FRERE
Marchands de journaux,
Saint-Hyacinthe.

PROPRIETE A VENDRE

Pour cause de maladie une magnifique maison de 4 logis dont deux de 5 appartements et deux autres de 8 appartements. Cette propriété comprend un terrain de 1 1/2 arpent par 2 1/2 arpents situé en pleine ville, magnifiques dépendances, le tout en parfait ordre. S'adresser à

REMI DAIGLE,
125 Bourdages.

A VENDRE

Un engin à vapeur type Corlis, système le plus économique, 35 forces, avec deux bouilloires de 30 forces chacune en excellente conditions et pouvant porter 100 lbs. de pression à bas prix. Ces appareils peuvent être vus chez MM. Casavant Frères, Facteurs d'organes à St. Hyacinthe.

A vendre aussi un moteur à gas ob à gazoline de 5 forces, en bonne condition. Pour information, s'adresser au même endroit.

A VENDRE

Bons billets provenant de fabriques paroissiales. Garantie absolue, bon intérêt, chance exceptionnelle pour ceux qui ont de l'argent à disposer. S'adresser à H. Raymond 258 rue Girouard Bell Tel. 259.

SERVANTE DEMANDEE

Servante demandée exclusivement pour prendre soin des enfants. S'adresser à

RENE MORIN,
318 rue Girouard.

ON DEMANDE

On demande un solliciteur ayant de l'expérience pour vendre des parts. Bonne commission sera payée. S'adresser à

LA CIR ZOOLOGIQUE NATIONAL
Edifice McGill Chambre 503,
211 McGill,
Montréal.

ON DEMANDE

15 bons ouvriers d'établis, s'adresser chez

PAQUET & GODBOUT,
jno
St-Hyacinthe.

POSITION DEMANDEE

Commis 12 années d'expérience demande position dans n'importe quelle ligne. Salaire raisonnable exigé S'adresser à ROMELUS G. BRODEUR No 9 rue Désaulniers, St Hyacinthe.

VENTE A L'ENCHERE

Propriété de M Rémi Petit
Mercredi, le 25 février 1914 à dix heures A.M. sur les lieux, en la paroisse de St Dominique, sera vendu par encan public, au plus offrant et dernier enchérisseur, l'immeuble suivant, savoir :
Un immeuble sis et situé en la paroisse de St. Dominique, étant le lot No 317, des plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse : le dit immeuble mesurant 3 arp. 9 perches 11 pds par 29 arp. 9 perches—sup. 118 arp. avec bâtisses.
Pour plus amples informations s'adresser au Notaire soussigné,
ARMAND BOISSEAU, Notaire.
de MORIN & BOISSEAU.

DEMANDEZ LA FARINE PRÉPARÉE DE BRODIE

CHEZ TOUS LES ÉPICIERES
Conservez les sacs vides pour primes
BRODIE & HARVIE Ltée
MONTREAL